



Département de Haute-Savoie
Commune de Sciez
614 avenue de Sciez 74140 SCIEZ
Tel : 04 50 72 60 09
Mail : commune.sciez@orange.fr
Site : ville-sciez.fr

Convocation au Conseil Municipal

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal se tiendra, au centre d'animation de Sciez le :

Mercredi 13 janvier 2021 à 20h

pour débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.
Comptant sur votre présence à cette séance,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Sciez, le 07-01-2021

Le Maire,
DEMOLIS Cyril



Afin de garantir les mesures de lutte contre le COVID-19 la réunion aura lieu exceptionnellement au Centre d'Animation de Sciez (CAS) route d'Excenevex.

Ordre du jour du conseil municipal du Mercredi 13 janvier 2021

Nomination du secrétaire de séance :

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16-12-2020 :

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès-verbal de l'Assemblée du 16-12-2020, les élus présents voudront bien décider approbation de ce document.

Questions à délibérer :

Bâtiment – Sport :

- Projet de construction de tennis couverts et d'un gymnase

Foncier :

- Acquisition 533 avenue de Sciez : convention avec l'EPF pour portage foncier

Personnel communal :

- Convention d'adhésion au service médecine prévention du CDG74
- Création d'un poste de chargé de communication, d'animation et de relations avec les socio-professionnels

Finance :

- Pouvoirs au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2021
- Caveaux de Sciez : Régularisations comptables des stocks

Port de Plaisance :

- Approbation du règlement intérieur du Port de plaisance
- Port de plaisance : Tarifs 2021

Environnement :

- Convention de partenariat avec le LIEN pour l'année 2021
- Adhésion au service de conseil en énergie partagé du SYANE

Décisions du Maire :

Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal - Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Délibération N°2020-07-03 du 16 juillet 2020

Néant